

## Charte éthique

Pour préserver l'intégrité de la recherche scientifique, *Épistémocritique* applique les règles éthiques exposées dans la présente charte. Nous invitons les membres de nos comités, les auteur·e·s, les évaluateur·rice·s à les respecter.

Ce document reprend les recommandations du Committee on Publication Ethics (COPE) et celles du Comité d'éthique du CNRS, ainsi que des chartes d'autres revues.

### 1. Comité de rédaction

Le comité de rédaction respecte la procédure de sélection et d'évaluation énoncée dans la politique éditoriale de la revue. Après un premier avis donné par le comité de rédaction quant à la correspondance entre les propositions et le domaine de l'épistémocritique, les articles sont évalués en double aveugle. Lors de ce processus dont la revue garantit la confidentialité, les propositions ne circulent jamais en dehors du cercle restreint des auteurs, éditeurs et évaluateurs. Le comité de rédaction rappelle aux évaluateurs ses exigences d'objectivité et d'impartialité.

Le processus de sélection mis en œuvre est borné par les lois françaises et européennes en matière de diffamation, de violation du droit d'auteur et de plagiat. Un logiciel de détection du plagiat peut être utilisé par le comité de rédaction. Le plagiat constitue un motif de refus. En cas de contestation d'un refus, le comité de rédaction et le comité scientifique est invité à prendre une décision collective. Notez que dans le cadre du contrat en cession non exclusive privilégié par *Épistémocritique* (CC BY-NC-SA), l'auteur a le droit de verser son texte (la version finale du manuscrit acceptée pour publication) en archive ouverte, dès la publication dans le périodique, sans attendre les 6 ou 12 mois maximum prévus par l'article L533-4 du Code de la recherche (= la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique).

### 2. Auteur·e·s

Les auteur·e·s soumettent des manuscrits originaux inédits, qui une fois acceptés sont réservés pour la revue. *Épistémocritique* publie également de manière exceptionnelle des traductions d'articles importants pour le champ. Les auteur·e·s doivent indiquer les soutiens financiers ayant permis la réalisation de leurs recherches, et identifient clairement leurs sources et les travaux antérieurs sur lesquels ils s'appuient. Dans le cas de matériaux (notamment images) soumis à droits d'auteurs, les auteur·e·s sont responsables d'obtenir les droits nécessaires à leur utilisation. Tout individu, sans discrimination de titre ou de statut institutionnel, ayant contribué de manière significative à la recherche présentée dans l'article doit être identifié comme auteur ou dans les remerciements. Les co-auteur·e·s s'engagent à ne pas modifier l'article sans l'accord de tous les auteurs. En cas d'erreurs significatives identifiées dans un article après sa publication, les auteur·e·s sont invités à ajouter un *erratum*.

### 3. Évaluateur·rice·s

Les évaluateur·rice·s doivent respecter la confidentialité du processus d'évaluation, et ne pas utiliser des éléments de la contribution avant sa publication. Ils n'acceptent d'évaluer un article que s'il n'y a aucun conflit d'intérêt possible, s'ils détiennent les compétences nécessaires pour faire une évaluation rigoureuse de la qualité scientifique de l'article, et s'ils prévoient pouvoir respecter le délai d'évaluation. Ils sont invités à rester attentifs à la question de l'originalité de la contribution, et produisent des commentaires qui visent à améliorer l'article, sans attaquer personnellement l'auteur, dans un esprit d'exigence et d'objectivité, mais aussi de collégialité, esprit qui exclut toute discrimination fondée sur l'origine ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, les convictions religieuses ou les opinions politiques. Les critères d'acceptation ou de refus d'un article n'incluent pas la nationalité, l'affiliation institutionnelle ou le statut des auteur.e.s.